



Le 4 octobre 2024

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie, en session ordinaire :

Le jeudi 10 octobre 2024 à 20 heures.

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Signé Christophe GOURAUD.



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 septembre 2024 ;
- Information de l'exercice du droit de préemption urbain ;
- CCPC - approbation convention territoriale globale (CTG) avec la CAF de la Vendée ;
- Tarifs communaux 2025 ;
- Tarifs restaurant scolaire 2025 ;
- Aménagement du lotissement communal le Fromenteau 2 - validation APS ;
- Personnel communal - modification du tableau des emplois ;
- Adoption du RPQS 2023 ;
- Questions diverses :
 - ⌘ Décision du Maire ;
 - ⌘ CCPC – RPQS SPANC 2023.